

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Nº P19-

068016

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

09221

Société : RAM

35694

Matricule :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

TALBY RIAD

Date de naissance :

05/03/56

Adresse :

Résidence RAM LE PACIFIQUE APP 233

Route EL JADIDA CASABLANCA

Tél. : 0661202314

Total des frais engagés : 360,60

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/07/2020

Nom et prénom du malade : TALBY RIAD

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfants

Nature de la maladie :

Dermatose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 03/08/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RIAD

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09.07.20	G		300,00 f	RUE ABOUROUSS - VILLEFRANCHE DES ALPES PHARMACIE GHAIRI Villefranche des Alpes 092029057

092029057 EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien
PHARMACIE GHAFIRI
du du Fournisseur
Tel : 05 22 25 06 45

09 JUIL. 2020

22, Angle Rue Abourouss et Bd des
Terrains de Sport Ferme Bretonne - Casa

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient Des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient Des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	B	DATE DU DEVIS
	D	G		DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Loubna EL MACHBOUH

Dermatologue • Vénérologue • Dermatologie esthétique
Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca
Diplômée de l'université de Versailles SQEY - Paris

Maladies de la peau • Ongles • Cheveux
Maladies sexuellement transmissibles
Dermatologie chirurgicale
Dermatologie esthétique • Laser



الدكتورة لبني المشجور

أخصائية الأمراض الجلدية والتجميلية وطب التجميل
خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
خريجة جامعة فرساي بباريس

أمراض الجلد • الأظافر • الشعر
أمراض المتنقلة جنسياً
جراحة الجلد
طب التجميل • ليزر

Casablanca, le ... 09.07.2020

N° Talby Riaad

PHARMACIE GHAFIRI



611 800115 012 0
DIPROLENE 0,05% Pommade 15g
P.P.V : 23,90DH
Distribué par MSD Maroc
B.P. 136 Bouskoura

23,90

① Diproline

١+١ ليله soir pdt 15joum

36,70

② Mycoderm crème.



MYCOD
LOT: 08019069
PER: 09/2024
PPU: 36,70 DH
Topique

١+١ ليله matin pdt 15joum

dos
Sur les

Dr. EL MACHBOUH
Loubna
Dermatologue - Vénérologue

N°26, 4ème Etage
Rue Ahmed AL MAJJATI, résidence LES ALPES
Casablanca

60,60

grave bonne hydrosol

١+١. sur dos (mrd).



13, rue Ahmed AL MAJJATI, résidence LES ALPES, 4^{ème} étage (avec ascenseur), N°26 Maarif - Casablanca

Tél.: 0522 25 63 13 - Urgences: 0623 58 44 65

Rou d. 18) pour Centrale